

Emprunter du matériel - Associations

Toute demande doit être effectuée au moins 3 semaines avant l'évènement.

Le matériel est uniquement réservé aux associations Courdimanchoises ou associations actrices sur la commune.

Indique un champ requis

Vos coordonnées

Nom de l'association	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Complément d'adresse	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text" value="95800"/>
Ville	<input type="text" value="Courdimanche"/>
Courriel	<input type="text"/>

Les notifications liées à cette demande vous seront envoyés à cette adresse.

Téléphone

Fournir au moins un numéro où vous êtes joignable dans la journée

Evenement

Objet de l'évènement	<input type="text"/>
Nom Prénom de l'organisateur	<input type="text"/>
Téléphone de l'organisateur	<input type="text"/>
Date de l'évènement	<input type="text"/>
Horaires	<input type="text"/>

Indiquer l'heure de début et l'heure de fin de la manifestation

Votre demande de matériel

Retrait ou livraison

Retrait
 Livraison

Le matériel à retirer est à la Maison de l'éducation, des loisirs et de la culture (sur rendez-vous).
Le matériel est livré sur chariot et doit être rangé à l'identique de la livraison.

Date de retrait ou de livraison souhaitée	<input type="text"/>
Date de retour souhaité du matériel	<input type="text"/>
Nombre de chaises	<input type="text"/>
100 max	
Nombre de tables rectangulaires	<input type="text"/>
(2m x 0,70m) 20 max	
Nombre de grilles d'expo	<input type="text"/>
30 max	
Nombre de tentes de réception	<input type="text"/>
(3 x 3m) 6 max	
Sono mobile sur batterie avec micro sans fil	<input type="text"/>
(1)	

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation des services.

[Consulter](#)

CAPTCHA

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

Infos pratiques

Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : communication@ville-courdimanche.fr

